



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée extraordinaire --- 5 juillet 2023

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 5 juillet 2023 à 8h50, en son lieu habituel au 500, route 249, Val-Joli .

Sont présents les conseillères et conseillers :, Philippe Verly, Gilles Perron, et Johanne Maurice.

Sont absents les conseillers suivants : Sylvain Côté, Raymond Côté et Jonathan Morin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 8h50 et déclare la séance ouverte.

2023-07-18 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par la conseillère Johanne Maurice et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

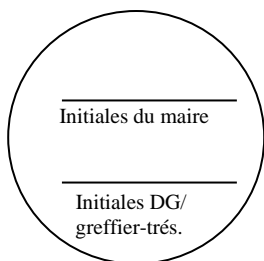
1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption du règlement 2023-06 décrétant une dépense de 272 200\$ et un emprunt de 272 200\$ pour l'exécution de travaux de pavage des phases I et II de la rue De l'Érablière.
5. Mandat d'estimation du coût de reconstruction pour fins d'assurances
6. Deuxième période de question du public
7. Levée de la séance

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence, pas de questions.

2023-07-19 4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-06 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 272 200\$ ET UN EMPRUNT DE 272 200\$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PAVAGE DES PHASES I ET II DE LA RUE DE L'ÉRABLIÈRE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée extraordinaire --- 5 juillet 2023

Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le règlement 2023-06 décrétant une dépense de 272 200\$ et un emprunt de 272 200\$ pour l'exécution de travaux de pavage des phases I et II de la rue De l'Érablière.

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlement de la Municipalité sous le numéro 2023-06 et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de celle-ci.

2023-07-20

5. MANDAT D'ESTIMATION DU COÛT DE RECONSTRUCTION POUR FINS D'ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite donner un mandat d'estimation du coût de reconstruction pour fins d'assurances;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Dufresne, Savary & Associés inc.;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le mandat d'estimation du coût de reconstruction pour fins d'assurances à Dufresne, Savary & Associés inc selon un montant estimé de 2800\$ plus taxes.

6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question.

2023-07-21

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 8h53

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire
trésorière

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire